

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00023
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000434
Commission	Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales		
Direction en charge	Ressources Humaines		
Objet	Service civique - Demande de renouvellement d'agrément - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique est proposé à tout jeune âgé de 16 à 25 ans qui souhaite s'engager dans une mission d'intérêt général, réalisée auprès d'une structure à but non lucratif (association, fondation, organisation non gouvernementale à but non lucratif, organisme public). Le service civique est une démarche de volontariat de la part d'un jeune. Il ne s'agit pas d'insertion professionnelle et les missions qui lui sont attribuées ne peuvent en aucun cas correspondre à des activités salariées.

L'agrément par l'agence du service civique de la structure accueillante est un préalable. Cette agence garantit un cadrage national du dispositif pour éviter les dérives de substitution à l'emploi, et harmoniser les procédures d'agrément. La Ville de Saint-Étienne bénéficie à ce titre d'un agrément délivré le 1er mars 2018 par l'agence du service civique dont l'échéance est fixée au 28 février 2021.

Une mission de service civique dure de 6 à 12 mois. La base minimale de temps de service est de 24h par semaine et dans la limite du temps de travail légal.

Les modalités financières du dispositif sont prévues par le décret 2010-485 du 12 mai 2010. Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 473,04 euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat. Une majoration de 107,68€ est prévue pour les jeunes bénéficiaires du RSA ou titulaires d'une bourse.

La collectivité intervient en complément de cette prestation à hauteur de 107,58 euros nets par mois versés au volontaire.

■ Motivation et opportunité

Le dispositif permet de proposer à des jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, une expérience formatrice et valorisante.

Il permet à la Ville de confier des missions visant à anticiper et à répondre aux besoins émergents de la Ville, notamment en termes d'évolution de la société et de relations entre les habitants. Elles peuvent relever de l'un des neuf domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation :

- Culture et loisirs
- Développement international et action humanitaire
- Éducation pour tous
- Environnement
- Intervention d'urgence en cas de crise
- Mémoire et citoyenneté
- Santé
- Solidarité
- Sports

Dans le cadre de sa politique d'insertion des jeunes, la Ville de Saint-Étienne souhaite s'inscrire pleinement dans le dispositif du service civique volontaire afin de promouvoir l'engagement des jeunes au sein de la cité.

■ Contenu

Il s'agit d'engager la Ville de Saint Étienne dans le dispositif du service civique en demandant le renouvellement de l'agrément de la collectivité par l'agence nationale du service civique à compter du 1er mars 2021 et en autorisant M. Le Maire à signer les contrats d'engagement des jeunes volontaires. Le nombre prévisionnel maximal de jeunes accueillis est actuellement estimé à 14.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			12 000€ coût annuel	
Département				
Région				
État				?
Europe				
SEM				
Autre				

Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		12 000,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'engagement de la Ville de Saint-Étienne dans le dispositif service civique,
- autoriser M. le Maire à solliciter un renouvellement d'agrément auprès de l'agence nationale du service civique et à signer les contrats d'engagement avec les jeunes volontaires,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces contrats ainsi que tous les actes afférents.
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2021-2022	012	641 et suivants
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU